

Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
et
Mor
be



13084496



27 -05- 2013

Greffe

N° d'entreprise : 0457251763

Dénomination

(en entier) : **PLOMPTEUX**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : 4400 Flémalle, rue du Cowâ, 23

Objet de l'acte : **MODIFICATION DES STATUTS ET DE L'OBJET SOCIAL**

D'un procès-verbal dressé par Maître Jean DENYS, Notaire à Flémalle-Haute (Flémalle) le seize mai deux mil treize, portant la mention d'enregistrement suivante : "Enregistré à Seraing II le 21 mai 2013, volume 502, folio 89, case 16, trois rôles, sans renvoi. Reçu : vingt cinq euros (25,00 EUR), Le Receveur a.i.(signé) P. LAMBERT, il résulte que Monsieur PLOMPTEUX François Armand Ghislain, né à Resteigne le vingt et un juillet mil neuf cent soixante quatre, divorcé, non remarié, domicilié à 4400 Flémalle, rue du Cowâ, 23, N.N. 640721-205-73,

Associé unique agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée « PLOMPTEUX », ayant son siège social à 4400 Flémalle, rue du Cowâ, 23, R.P.M. Liège 0457.251.763, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Chantal STRIVAY, Notaire à Jemeppe (Seraing), le neuf février mil neuf cent nonante six, publié aux annexes du Moniteur belge du cinq mars suivant, sous le n° 960305-130, statuts modifiés lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le quatre février deux mil quatre, dont le procès-verbal en a été dressé à cette date par ledit Notaire Chantal STRIVAY, publié aux annexes du Moniteur belge du vingt sept février suivant sous le n° 04034778

Lors de l'assemblée générale tenue le trente et un mars deux mil cinq, a été prise la décision de transférer le siège social à son adresse actuelle, publiée aux dites annexes le quatre mai suivant sous le n° 05064973,

L'intégralité du capital social étant représentée, l'assemblée s'est reconnue valablement constituée pour délibérer régulièrement sur tout point porté à son ordre du jour.

L'associé unique a pris successivement les décisions suivantes :

1° Il décide de supprimer le premier alinéa de l'article deux des statuts pour le remplacer par le texte suivant :

« Le siège social est établi à 4400 Flémalle, rue du Cowâ, 23 »

2° MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'associé unique déclare avoir parfaite connaissance du rapport de la gérance exposant la justification détaillée de la modification proposée à l'objet social et sur l'état résumant la situation active et passive de la société pour avoir reçu copie de ces documents. Lesdits rapport et état seront déposés avec une expédition des présentes au Greffe du Tribunal de Commerce compétent.

En conséquence, il décide de compléter le premier paragraphe de l'article 3 comme suit :

" Elle a également pour objet :

- 1) Activités diverses qui peuvent être réalisées par une entreprise relevant de la CP 145.04 :
 - Conception, aménagement et entretien de parcs et jardins privés ou publics, en ce compris :
 - + Abattage, débroussaillage, élagage, essouchement
 - + Terrassement
 - + Petites constructions (muret, dallage,...)
 - + Plantation
 - + Engazonnement
 - + Constructions en bois
 - + Clôtures
 - + Réalisation de piscines et pièces d'eau
 - + Soins aux arbres

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/06/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

+ Aménagements spécialisés (terrains de sports et récréatifs, golfs, tennis, jardins suspendus, plantes d'intérieur,...)

- Mesures d'aménagement du paysage pour protéger l'environnement et la nature et entretenir le paysage : restauration, remise en culture, zones de rétentions, amélioration du sol, bassins d'orage,...
- Activités de désinfection et de destruction des parasites dans les bâtiments, les navires, les trains,...
- Culture de gazon en rouleaux
- Toitures végétales et murs végétaux.

- 2) Activités d'architecture d'urbanisme, de paysage et de jardin
- 3) Construction, rénovation, aménagement de bâtiments de toute nature et travaux publics et privés
- 4) Vente de matériaux de construction
- 5) Agriculture, sylviculture et pêche
- 6) Vidange et nettoyage logements : activités nettoyage bâtiments, nettoyage industriel
- 7) Egouttage et drainage
- 8) Peinture de bâtiment
- 9) Toiture de carport, ...
- 10) Commerce gros/détail fleurs et plantes
- 11) Passage de câbles
- 12) Exploitation forestière.
- 13) Elevage de bovins, chevaux et pension pour chevaux. »

Pour extrait analytique conforme

Déposés en même temps: expédition, rapport de la gérance avec situation active et passive, statuts coordonnés.

Notaire Jean DENYS de résidence à Flémalle-Haute (Flémalle)